



HAL
open science

Chapitre 2. Les associations d'anciens élèves : l'exemple de la ville d'Amiens (XIXe-XXe siècle)

Bruno Poucet

► **To cite this version:**

Bruno Poucet. Chapitre 2. Les associations d'anciens élèves : l'exemple de la ville d'Amiens (XIXe-XXe siècle). Histoire des élèves en France, pp.55-78, 2020, 10.4000/books.septentrion.97192 . hal-04465106

HAL Id: hal-04465106

<https://hal.science/hal-04465106>

Submitted on 19 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les associations d'anciens élèves – l'exemple de la ville d'Amiens

Bruno Poucet, CAREF (EA 4697),
Université de Picardie Jules Verne

Peu de travaux scientifiques récents ont été publiés sur les associations d'anciens élèves, à l'exception de ceux de Jean-François Chanet sur les sociétés de tir¹ : ainsi à Amiens en 1867 a été fondé le Tir amiénois ou la Vaillante en 1885². Dominique Dessertine et Jean-Paul Martin mettent abordent la question des associations d'anciens élèves de l'école publique dans le cadre plus générale des associations soutenues et créées par la Ligue française de l'enseignement³ et Stéphane Lembré souligne le rôle joué par certaines de ces associations en matière de politique d'enseignement technique⁴. André Lanfrey procède également à une première analyse des associations présentes dans l'enseignement catholique, ainsi que Sarah Teinturier lors d'un colloque⁵.

En revanche, *L'histoire des élèves* de François Grèzes-Rueff et Jean Leduc n'aborde pas la question⁶. Bien entendu, il existe le répertoire de la *Presse d'éducation et d'enseignement*⁷ qui permet d'accéder à la liste de certaines associations, mais il ne concerne, par définition, que les associations qui ont publié un bulletin⁸, ce qui est loin d'être le cas de toutes, notamment pour les plus petites d'entre elles. Certes il existe une *Histoire de l'Union des associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français 1902-1984*, mais elle est rédigée par ses principaux responsables : il s'agit davantage de mémoire et non d'histoire. Il en va de même des rares histoires d'association⁹. Quant à l'ouvrage collectif *Associations et champs politiques*¹⁰, il n'aborde pas la question des associations d'anciens élèves, mais celle des parents. Il en va de même dans *Syndicats et Associations*¹¹.

Dans ce chapitre, nous essayons, autant qu'il est possible, d'examiner l'ensemble des associations, qu'elles concernent l'enseignement primaire ou l'enseignement secondaire, les établissements publics et privés. Compte tenu de leur nombre¹², choix est fait de ne prendre en compte qu'un espace géographique déterminé, essentiellement la ville d'Amiens, dans la Somme. En effet, cette ville, haut lieu d'une politique républicaine (Jules Barni, René Goblet ont été les

¹ Jean-François Chanet « Pour la patrie, par l'école ou par l'épée ? L'école face au tournant nationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001/1 n° 19, p. 127-144. Arch. départementales de la Somme (AD80) : 4M 411-414 (1869-1938), 4M424-426 : société de tir, de gymnastique, bataillons scolaire (1890-1911), 4M451 : dossier des associations de tir.

² AD80, 4M451, sociétés de tir et de gymnastique.

³ Dominique Dessertine, « Former une jeunesse laïque. Les amicales entre éducation populaire et civilisation des loisirs (1894-1939) », in Patrick Weil (dir.), *Politiques de la laïcité au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2007, p. 303-325 ; Jean-Paul Martin, *La Ligue de l'enseignement, Une histoire politique (1866-2016)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

⁴ Stéphane Lembré, « La participation des associations d'anciens élèves aux politiques d'enseignement technique. Le cas du Nord de la France sous la III^e République », *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*, 2015/1, n°11, p. 193-211.

⁵ André Lanfrey, *Sécularisation, Séparation et guerre scolaire*, Paris, éd. du Cerf, 2003, p. 185-190 et p. 282-295 ; Sarah Teinturier, « La traversée d'un siècle : la Fédération des Amicales des anciens élèves de l'enseignement catholique. Jalons pour une histoire », Archives ouvertes Hal (alshs-00467575), 2010.

⁶ François Grèzes-Rueff, *Histoire des élèves en France - De l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, A. Colin, 2007.

⁷ Pierre Caspard, Pénélope Caspard-Karydis (dir.), *La Presse d'éducation et d'enseignement XVIII^e s. -1940 et 1941-1990. Répertoire analytique*, 8 t., 1981-2005.

⁸ Dans le catalogue de la BNF, 558 bulletins sont recensés pour tous les ordres d'enseignement.

⁹ Pierre Landon, *Histoire de l'Association amicale des anciens élèves de Michelet: 1879-1979*, s.l., s.a., 1978 ; 1875-1907. E.F. *Historique de l'Association amicale des anciens élèves des frères de Lyon*, Lyon, impr. A. Geneste, 1907 ; Pierre Conte, *Historique de l'Association amicale des anciens élèves de l'école primaire supérieure de Toulouse, de 1889 à 1903*, Toulouse, impr. de Passemann et Alquier, 1903.

¹⁰ Claire Andrieux, Gille Le Bégec, Danielle Tartakowsky (dir.), *Associations et champs politiques*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

¹¹ Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard (dir.), *Syndicats et associations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

¹² En 1913, il existe, d'après le ministre, en réponse à une question écrite d'un parlementaire, 6 573 associations dont 4 614 de garçons, *JORF* du 11 juin 1913.

élus de cette ville) voit la création de nombre de ces associations, après 1880 essentiellement dans le primaire. Ne sont pas concernées les associations d'étudiants qui ont pu rassembler ceux qui fréquentaient les structures d'enseignement supérieur de la région¹³ : on en trouve à Douai, siège du rectorat ou à Amiens. Les premières ont été étudiées par Jean-François Condette, les secondes par mes soins¹⁴.

En circonscrivant l'analyse à la ville d'Amiens, en centrant sur la période de création et de développement entre 1849 et 1928, il sera possible de proposer une photographie plus précise de ces associations. Dresser un état des lieux des fondations, préciser leurs buts, donner des éléments sur leur organisation, s'interroger sur leur devenir à l'heure présente sera, en effet, l'objet de la présente réflexion. Celle-ci s'appuie sur les archives municipales d'Amiens métropole¹⁵ et les archives départementales de la Somme¹⁶ où se trouvent les dossiers d'autorisation de telles structures au XIX^e siècle ainsi que les publications conservées. En revanche, une partie de l'activité de ces associations échappe à nos investigations car, la plupart du temps, leurs archives ont disparu.

1. Fondation

Nous nous proposons de dresser un état des lieux en distinguant l'ordre du secondaire de l'ordre du primaire après un bref rappel de la législation.

A. Une législation restrictive

Il faut préalablement se rappeler que le régime des associations au XIX^e siècle est le régime de l'autorisation (sauf pendant la brève période des années 1848-1850). La loi de 1901 en son titre I libéralisera les procédures en opérant un contrôle *a posteriori*, sauf pour les congrégations, soumises, par le titre III de cette même loi, à un régime spécifique¹⁷.

En effet, avant 1901, dès qu'il y a plus de vingt membres actifs, une autorisation doit être demandée à la préfecture, après avis du maire de la ville concernée, de l'inspecteur d'académie ou de l'inspection des écoles primaires de la ville puisqu'il s'agit d'association éducative. C'est l'article 291 du Code pénal qui régit leur fonctionnement. Par ailleurs, les associations de l'enseignement public doivent indiquer dans leur statut après 1889, qu'elles sont soumises aux instructions ministérielles concernant les fonctionnaires. Si les autorisations sont accordées par la préfecture, les projets de statut sont toujours examinés avec soin et bienveillance par l'autorité compétente et font parfois l'objet de demandes de rectifications ou de précisions. Les associations peuvent demander à être reconnues d'utilité publique, ce qui leur permet de recevoir dons et legs, sous réserve d'un contrôle plus étroit du ministère de l'Intérieur.

B. L'ordre du secondaire

À Amiens, comme ailleurs, les premières associations se sont créées dans le secondaire. La plus ancienne l'a été en 1849, pendant la Seconde République : c'est celle du lycée de garçons d'Amiens¹⁸. Elle est, semble-t-il, après les associations créées à Paris, une des premières de province à avoir été fondée. Elle a été en effet précédée seulement par les associations de quelques établissements secondaires : Sainte-Barbe (1813¹⁹), Reims (1819), Juilly (1830)²⁰,

¹³ AD80, 4M471 et 4M494 : cercle des étudiants en médecine et pharmacie de l'école d'Amiens (1885).

¹⁴ Bruno Poucet (dir.), *Histoire de l'enseignement supérieur en Picardie (1804-1970)*, Amiens, Encre, 2015.

¹⁵ Archives d'Amiens métropole (désormais AAM), IR34-1 et 2 ; 1R34.

¹⁶ AD80, 4M410 : associations laïques de bienfaisance ; 4M494 : amicales d'anciens élèves (1868-1953).

¹⁷ *JORF* du 2 juillet 1901, loi relative au contrat d'association : « Les associations de personne pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable (article 2) ; aucune congrégation religieuse ne peut se former sans une autorisation donnée par une loi qui déterminera les conditions de son fonctionnement (article 13) ».

¹⁸ AAM, PIC, 1764, association de bienfaisance des anciens élèves du collège d'Amiens (1849-1856), documents recueillis par M. Garet.

¹⁹ L'association publiée à partir de 1813 *Fêtes annuelles des anciens élèves de Sainte-Barbe* qui devient en 1857 l'Annuaire de l'association amicale des anciens barbistes.

²⁰ L'association publiée à partir de 1830 le *Banquet annuel des anciens élèves du Collège de Juilly*.

Henri IV (1833), Louis-le-Grand (1839)²¹, Sens (1842), Sorrèze (1843)²², Versailles (1847), Auxerre (1848). Briançon (1852), Lille (1857), Douai(1862), Charlemagne (1878)²³ ont suivi. L'association d'Amiens est reconnue en 1867 d'utilité publique peu après celle de Louis-Le-Grand (1864). Aux dire de ses fondateurs, elle a été créée « quand ils ont découvert la détresse dans lesquels ils voyaient ces anciens²⁴. »

Néanmoins, force est de souligner que dans les premiers temps de son existence, son siège social est à Paris, que les réunions ont lieu dans la capitale où nombre des anciens élèves y résident, même si des réunions d'amitié ont lieu également à Amiens, dans un café de la place Gambetta, dans la salle du Cercle républicain. Les réunions auront lieu ensuite à l'intérieur même du lycée. Cette association fait, au niveau national, partie de l'Union des associations d'anciens des lycées et collèges, fondée en 1902²⁵.

De son côté, le lycée de jeune filles, fondé en 1883, crée quelques années plus tard sa propre association (1895) – elle est reconnue d'utilité publique en 1929. Elle adhère à l'Union des associations de lycées et de collèges de jeunes filles. À partir de 1904, elle publie un bulletin²⁶. Elle tient deux assemblées générales, l'une à Amiens, l'autre à Paris... dans une pâtisserie.

Les trois autres associations amiénoises fondées les premières appartiennent à des établissements privés : la Providence (1867), l'Institution Saint-Louis (1868), et l'école secondaire Saint-Fuscien (1880), ces deux derniers établissements ayant disparu aujourd'hui. L'association de La Providence est fédérée avec la fédération mondiale des associations d'anciens élèves de collèges jésuites²⁷. La concurrence qu'introduit la création de l'association des anciens de La Providence avec l'association du lycée de garçons est appréciée des autorités municipales : « c'est une émulation salutaire dans le double rapport des études et de la discipline²⁸ ».

On relèvera une particularité à Amiens : l'école diocésaine Saint-Martin, d'abord établissement primaire, devient un établissement secondaire et crée en 1890 son association et un bulletin. Cet établissement est dirigé par des abbés démocrates et servira d'internat au lycée de garçons : les liens entre les deux établissements seront donc constants²⁹.

On compte ainsi 11 associations pour l'enseignement classique et l'enseignement technique dont 9 dans des établissements privés.

C. L'ordre du Primaire

Plus tardivement, l'enseignement primaire qui comprend aussi bien les cours complémentaires que les écoles normales et les écoles primaires supérieures avec des sections professionnelles n'a pas été en reste et a fondé des associations, timidement dans un premier temps – la première semble avoir été fondée au Mans en 1869. Dans un second temps, le mouvement s'accélère autour de 1882 : le Nord avec 35 associations (sur 51 au niveau national)

²¹ L'association fondée en 1838 fut autorisée en 1844 et reconnue d'utilité publique en 1864, cf. Gustave Dupont-Ferrier, *Du Collège de Clermont au lycée Louis-Le-Grand*, Paris, Boccard, 1922, p. 506-507. Elle publie *l'Association des anciens élèves de Louis-le-Grand*.

²² En 1843 paraît le bulletin, *Banquet des anciens élèves de l'École de Sorrèze*.

²³ Ferdinand Buisson, *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'Instruction primaire*, Paris, Hachette, 1911, p. 543.

²⁴ AAM, IR34-1 : dossier de l'association, assemblée de 1849. Liste des anciens élèves de 1803 à 1868.

²⁵ Selon le *Répertoire de la presse d'éducation et d'enseignement*, l'Union des Associations d'anciens élèves des lycées et collèges français (UAAELCF) fut fondée en 1902 et reconnue d'utilité publique en mars 1914. Elle devient, en 1974, l'Union française des Associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges de France, à la suite de sa fusion avec l'Union des associations féminines. En 1962, l'Union regroupe 161 associations. En 2001 elle fusionne avec l'Union des A. *Le Bulletin trimestriel de l'Union des Associations d'anciens élèves des lycées et collèges français*, fondé en 1914 devient en 1952, *Lycées et collèges*, désormais organe des A.

²⁶ *Bulletin de l'Union française des Associations d'anciennes élèves des lycées et collèges de jeunes filles*. L'association est reconnue d'utilité publique en 1914. Elle a fondé et géré le foyer des lycéennes à Paris. Elle fusionne en 1976 avec son homologue des anciens élèves de lycée de garçons sous la dénomination d'Union des Associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français. Cette union fusionne en 2001 avec l'Union des A et en 2011 avec la fédération des élèves des enseignements techniques et professionnels. L'Union des A est depuis 2011 la seule union nationale des anciens élèves de l'enseignement public.

²⁷ AD80, 458PER1 : *Bulletin des anciennes élèves de la Sainte Famille*, 1930, p. 25 : il existe une fédération des amicales de l'enseignement catholique de France en 1931.

²⁸ AMA, 1R34-1 : dossier de La Providence, 1867.

²⁹ Hors Amiens, on trouve de telles associations par exemple à Abbeville (Collège Courbet, école Stanislas), à Montdidier (collège Saint-Vincent, tenu par les Lazaristes), à Doullens (école Moderne), à Péronne (collège), à Corbie (EPS), etc.

semblait particulièrement bien loti. Le ministère par une circulaire du 22 juin 1887 incite à la création de telles associations dans les écoles primaires supérieures (Amiens avait précédé d'une année pour les garçons... le ministre, René Goblet, il est vrai, était le maire de la ville). On soulignera également qu'une partie de ces créations n'est pas due à l'initiative des anciens ou anciennes élèves, mais de la direction de l'école qui occupe parfois la Présidence. Les créations atteignent leur apogée autour de 1900 lorsque la Ligue française de l'enseignement les fédère au congrès de Toulouse, en 1899 : en 1900, il y a désormais 4 784 associations³⁰. Ferdinand Buisson soutient ces initiatives en créant une mission de contrôle des œuvres postsecondaires. Environ 80 000 instituteurs participent en effet à ces œuvres au début du XX^e siècle sans qu'il soit toujours possible de bien distinguer ce qui est associations d'anciens élèves, patronages, tir.

La Somme dispose entre 1849 et 1928 de 84 associations dans le primaire dont 34 d'établissements publics et 5 d'établissements privés sur Amiens, selon le tableau joint en annexe. Sur l'ensemble de ces associations amiénoises, hors les écoles normales et écoles primaires supérieures, seules 6 concernent des écoles de filles, toutes ayant été créées à partir de 1899.

Il ne faut pas se cacher que derrière la multiplication de ses créations, il y a la volonté d'affirmer la présence de l'école publique par rapport aux écoles privées. Toujours est-il que, la plus ancienne des associations est celle de l'école mutuelle d'Amiens (1868). On peut ainsi repérer trois périodes :

Avant 1880 : 2 associations sont créées.

Entre 1880 et 1889 : 11 nouvelles associations apparaissent dont une dans le privé

De 1890 à 1928 : 21 nouvelles créations dont 4 dans un établissement privé.

L'ensemble de ces associations – qu'on appelle désormais les petites A, par opposition aux grandes A que sont les associations du secondaire – se coordonnent au niveau de la seule ville d'Amiens, puis du département. Ainsi en 1901 est créée une fédération des anciens élèves des écoles communales d'Amiens et en 1909 une Fédération des petites A de l'arrondissement d'Amiens, suivie, en 1912, de l'Union départementale des petites A laïques de la Somme. Celle-ci est rattachée à la Ligue française de l'enseignement. Cette union amiénoise de 17 associations a permis de créer une troupe théâtrale : « La jeune comédie³¹ ».

Ce sont donc, en primaire, à la différence du secondaire, essentiellement des associations laïques, même si quelques associations confessionnelles sont également créées : ainsi, par exemple, les anciens des écoles des frères d'Amiens s'organisent en une seule association en 1889 quelques années après la laïcisation, tandis que les anciennes de la Sainte-Famille – congrégations qui dirigeaient environ un tiers des écoles du département avant 1886 –, s'associent plus tardivement (en 1927).

II. Finalités

Toutes ces associations, qu'elles soient du primaire ou du secondaire, ont des statuts à peu près identiques, même si l'on peut repérer ici ou là quelques variations, notamment pour l'enseignement primaire. En général, les statuts sont organisés de la manière suivante : but de l'association, administration, assemblée générale, fonds social, dispositions générales. Toutes ces associations y compris celles des écoles privées indiquent, sous le régime de l'autorisation, qu'elles ne débattent ni de questions politiques, religieuses ni de questions étrangères au but de l'association.

Les plus anciennes – celles du secondaire – portent dans leur titre l'appellation d'association de bienfaisance et de fait c'est un aspect fondamental que l'on retrouve chez chacune d'entre elle mais qui s'atténue au fil des ans. Ensuite, elles s'intituleront amicales.

³⁰ Jean-Paul Martin, *La Ligue de l'enseignement, une histoire politique*, op. cit., p. 117-119.

³¹ Ferdinand Buisson, *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique*, op. cit. p. 542 « élèves ». AD80, 4M444 : sociétés théâtrales.

A. Orientations statutaires

Plusieurs buts caractérisent ces associations : il existe toujours une dimension relationnelle, mémorielle, sociale, de défense de l'institution, d'organisation d'œuvres post-scolaires, essentiellement pour le primaire :

- Maintenir des liens d'amitié entre les membres qui ont fréquenté l'institution concernée ce qui passe par des réunions, l'organisation de bals ou de sorties culturelles (voyages ou visites sur Amiens), des rencontres « pâtisserie » au lycée de jeunes filles, la publication de bulletins tissent le lien.
- Garder la mémoire de l'institution : honneur aux morts, livre d'or des morts aux champs d'honneur, plaques commémoratives, annuaire des anciens, anniversaire de la fondation, rédaction d'un ouvrage ou publication de documents anciens³².
- Aider à trouver un emploi pour les membres (d'où l'importance de la publication de la liste des anciens dans le bulletin), venir en aide temporairement en cas de besoin (avec parfois l'apport de bourses), apporter des secours, protéger en début de carrière, patronner, secourir les enfants d'associés : l'obtention du prix du lycée comprend la prise en charge des frais d'un élève. Donner des informations sur l'évolution de l'établissement. Les petites A ajoutent un certain nombre d'éléments : faciliter l'accès à des écoles supérieures, « arracher les jeunes filles aux attraits perniciose de la rue en les réunissant le dimanche et les jours de fête pour leur procurer des distractions saines et agréables », organiser des causeries sur l'hygiène ou l'économie domestique, procurer des lectures réconfortantes pour l'esprit et le cœur, d'où l'organisation de bibliothèque.
- Soutenir l'institution dont les élèves sont issus : récompenses aux élèves les plus méritants, remise d'un prix ou de médailles lors de la distribution des prix, jouets de Noël, arbre de Noël de l'école, livrets de caisse d'épargne, voyages d'élèves, soutien au recrutement de l'école sont les principaux aspects. Aussi les statuts de l'école du Faubourg de Beauvais en 1896 font la synthèse de ces objectifs : « Faire de l'école un foyer bienfaisant où les anciens élèves après avoir reçu une sérieuse instruction primaire reviennent encore puiser de généreuses inspirations (article 2/10 - devise : émulation, patriotisme, bienfaisance, solidarité ». On peut relever que deux associations se réfèrent à un grand homme dans le titre même de leurs statuts : Quinet, Michelet.
- Organiser des œuvres patriotiques est souvent présent (tricots du soldat, colis, etc.).
- Organiser des œuvres post-scolaires ou plus largement culturelles : bibliothèque, cours d'adulte, causeries, récréation, concerts, troupes de théâtre, orchestre symphonique (par exemple à l'école La Vallée) ou fanfare, cours de musique et chorales, concours de tir et récompenses (avec des armes de guerre prêtées par l'armée : fusil Jovet et carabine Flobert), loterie pour les pauvres d'Amiens, jeux de société, jeu de ballon, jardins ouvriers (Saint-Martin, à la suite de l'abbé démocrate Lemire, député du Nord), sortie cycliste, patronage, divertissements le dimanche. Au lycée de jeunes filles, l'association organise des cours de puériculture et des conférences sur des écrivains, sur les monuments picards, sur le rôle de la femme. Nombre d'anciens élèves du lycée de garçons participent à l'Université populaire d'Amiens.

B. Orientations idéologiques

Avant 1901, les associations doivent inscrire dans leur statut qu'aucune discussion en matière de religion, de politique n'aura lieu. Lors de la fondation de l'association des anciens élèves du lycée, la question s'est posée : « ce n'est pas une association politique, contrairement à

³² L'association du lycée d'Amiens publie en 1949 un annuaire du centenaire rédigé en partie par René Normand et un ouvrage en 2003 pour le bicentenaire du lycée. Mais, ces ouvrages se vendront peu.

ce que souhaitait certains³³ ». Une certaine évolution est à noter ensuite dans les petites A qui inscrivent la possibilité de débat sur l'enseignement primaire et ses orientations, dans la limite de ce que l'état de fonctionnaire autorise. Ainsi, en 1899, le ministère de l'Instruction publique fait, dans le projet des statuts de l'association amicale de l'école normale de filles, supprimer la mention « soutien financier en cas de privation de traitement totale ou partielle »³⁴. Après la création du syndicat national des instituteurs (SNI) en 1924, ce type de débat n'aura plus lieu d'être et videra un peu ces associations de leur contenu, dans la mesure où elles sont désormais des associations complémentaires de l'enseignement public, gardiennes de la laïcité et soutiennent des positions pacifistes. Elles défendront régulièrement le principe de laïcité jusqu'à la loi Debré. Ainsi dans le bulletin *l'Éveil* de l'association amicale de l'école laïque du quartier Saint-Jacques, il est précisé ceci, lors de l'Assemblée générale de 1929 :

« L'amicale doit être une œuvre d'entraide. Elle est aussi un organe de soutien de l'école. La défense de l'école laïque doit être également l'une des préoccupations de l'amicale ; elle doit veiller jalousement au respect de la laïcité scolaire³⁵. »

Il n'en va pas de même des associations des établissements secondaires publiques qui restent, pour l'essentiel, fidèles à la neutralité par rapport à la politique gouvernementale menée. Rien n'apparaît sur les questions du pacifisme, aucune discussion n'a lieu sur les évolutions de la structure de l'école. En revanche, dans certains établissements catholiques, les événements politiques sont un peu plus tard clairement pris en compte, notamment après 1904. Aussi peut-on lire dans le *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves des Frères* :

« Il s'agit de faire connaître nos écoles, de lutter contre la timidité des familles, contre les attaques perfides de nos adversaires, de soutenir ceux qui ont terminé leurs études, de créer autour de l'école cette atmosphère de sympathie agissante, au besoin combative qui a fait trop défaut au moment de la dispersion des congrégations enseignantes qui seul peut prévenir de nouveaux attentats contre la liberté. »³⁶

Ou encore dans le *Bulletin des anciennes élèves de la Sainte-Famille* :

« Ce qui nous reste à faire c'est de travailler par la force de nos exemples, par la persuasion de nos paroles à la défense de l'enseignement chrétien. C'est de soutenir les écoles libres et de diriger vers elles les enfants sur lesquels nous avons quelque influence. »³⁷

III. Organisation

Comment sont organisées ces associations, quels sont leurs membres et comment sont-elles financées ?

A. Les organes de décision

Le cœur symbolique d'une association est son assemblée générale. C'est une sorte de liturgie, un moment où se rassemble la mémoire de ses membres. Elle suit des étapes obligatoires que l'on retrouve dans chaque association avec quelques variantes, notamment dans les écoles privées :

- Début d'après-midi : accueil dans une salle de l'établissement de préférence par les autorités en place, conférence sur un sujet éventuellement par une personnalité extérieure.

³³ AAM, PIC 1764 : Assemblée générale du 16 décembre 1850.

³⁴ AD80, 4M494 : projet de statut.

³⁵ AD80, 408PER *L'Éveil*, n° 8, 1930. Le premier numéro est paru en 1928.

³⁶ AD80, 15PER1, *Bulletin des anciens élèves des Frères*, 1913, p. 2.

³⁷ AD80, 458 PER1, *Bulletin des anciennes élèves*, 1930, p. 25.

- Mémoire des anciens auprès du monument au mort ou de la plaque commémorative pour les trois guerres, messe pour les anciens morts.
- Assemblée : rapport moral, discours du président où il fait l'éloge des décédés récents, rapport financier
- Soir : Banquet et toasts (parfois précédé d'un apéritif), photo de l'assemblée
- Bal, activités récréatives, soirée dansante souvent.

À cela s'ajoutent parfois des spécificités : ainsi dans les associations d'écoles privées, une messe ouvre souvent la journée, suivie parfois l'après-midi par les vêpres (à la Sainte-Famille, par exemple) ; en revanche, au lycée de jeunes filles d'Amiens où l'aumônier est lui-même membre de l'association, la messe existe également, mais elle est dissociée de la journée elle-même ; il ne semble pas que cette pratique ait existé au lycée de garçons.

Bien entendu en général, lorsque l'association est structurée, un comité ou conseil d'administration élu organise sa vie quotidienne.

B. Membres

Une étude approfondie des membres des associations est possible la plupart du temps pour les associations de l'enseignement secondaire (lycées, société industrielle) mais aussi dans quelques cas d'association de l'enseignement primaire dans la mesure où des annuaires sont publiés qui donnent la liste des adhérents. Par ailleurs, les dossiers conservés par les municipalités ou la préfecture contiennent, au moment de la déclaration, la liste nominative des membres.

Quelques exemples sans prétendre à l'exhaustivité permettent d'aller plus avant. Ainsi l'association des anciens élèves de l'école mutuelle qui déclare 172 membres comporte 37 employés (du privé ou du public) et 13 personnes travaillant aux chemins de fer. 9 marchands, les autres membres étant pour l'essentiel artisans³⁸. En revanche, le comité de 28 membres de l'association des anciens de La Providence qui comprend 124 membres, accueille essentiellement des professions libérales (17), des châtelains (8), des ecclésiastiques (3) et quelques fonctionnaires : aucun artisan ou ouvrier³⁹. C'est aussi le cas pour l'association Saint-Victor (école privée pour les aveugles) où à côté de l'adjoint, de l'évêque, de notables, on trouve essentiellement des enseignants de l'établissement⁴⁰.

C. Financement

Les associations fonctionnent grâce aux cotisations de leurs membres, aux activités qu'elles mènent, mais également parfois grâce à des subventions municipales, voire du Conseil général, du ministère de l'Intérieur ou de l'Instruction publique, de l'agriculture. On relève parfois une demande d'autorisation de quêtes publiques telle l'école du faubourg de Beauvais, mais parfois aussi des tombolas sont organisées. L'aide financière se fait aussi souvent en nature : prêt du préau de l'école pour l'organisation des fêtes ou de la salle des fêtes de l'hôtel de ville, installation de plantes vertes, de fleurs électriques pour la fête dans le préau de l'école. Il n'est pas rare qu'il soit fait appel pour le maintien de l'ordre public à un agent de ville ou d'octroi fourni également gratuitement par la municipalité.

Il est à souligner qu'un débat récurrent traverse des associations : comment accroître les ressources ? Dès les années 1930 la question est posée alors que la crise économique est là. Cette interrogation s'accroît alors même que le nombre d'adhérents baisse et participe assez peu aux assemblées générales : à l'association du lycée de garçons, en 1939, 30 ou 40 adhérents sont présents sur 800 cotisants. Le trésorier du lycée de garçons d'Amiens fait état, après la guerre, d'une baisse de 30 % des effectifs, soit 960 membres. Et souligne que seuls 300 à 400 anciens cotisent réellement. Comment traiter les membres qui ne règlent jamais leur cotisation, comment attirer de nouvelles recrues ? Or, répondre à cette question n'est pas simple pour les

³⁸ AAM, PIC22416, 1R34/1 : statuts de l'association, dissoute en 1893.

³⁹ AAM, 1R34/1 : statuts de l'association, 1867.

⁴⁰ AAM, 1R34/1 : statuts de l'association.

administrateurs de ces associations : faire la vérité des prix c'est se couper d'anciens ou d'anciennes camarades, réduire l'importance de l'association et admettre qu'elles fonctionnent parfois difficilement et rompre d'une certaine manière avec son enfance ou son adolescence.

IV. Devenir

Sans pouvoir dresser un état des lieux exhaustif des associations d'anciens aujourd'hui, on peut donner quelques indications générales afin de mieux comprendre leur affaiblissement, mais également les raisons du maintien de certaines d'entre elles.

A. Un étiolement

Les nécessités économiques s'imposent : en 1998, après 130 ans de parution, le bulletin du lycée d'Amiens cesse de paraître. Seule s'est maintenu jusque dans les années 1990 la rencontre annuelle des anciens de plus de 60 ans qui regroupaient une centaine de personnes. En revanche, l'organisation d'une même rencontre, pour la génération des quarantenaires, a échoué. En 1965, sur 350 élèves sortants, seuls trois ont adhéré à l'association⁴¹, d'où le commentaire du président lors de l'assemblée : « Où allons-nous ? Vers la catastrophe. » Et un peu plus tard, il constate que 82 lycéens d'avant 1914 adhèrent toujours, mais aucun de l'année 1968⁴². C'est dire si la question du rajeunissement se pose avec acuité. Le nombre de participants aux assemblées générales s'étiolent d'années en années et n'est en aucune manière représentatif du nombre d'adhérents réels – parfois le nombre de personnes qui s'excusent de leur absence est beaucoup plus important que le nombre de présents. Au lycée de garçons devenu mixte en 1953, ces assemblées ont connu des influences variables – une centaine de personnes dans les années 1950, mais guère plus de 30 en 1963. Bien avant les événements de 1968, la vie de ce type d'association s'effrite.

La présidente de l'association du lycée mixte d'Amiens s'interroge sur le sens de cette vie associative : « quel centre d'intérêt pour les associations ? La camaraderie n'est plus suffisante ». Finalement, les membres du comité se résolvent à publier un livre « sur le bon vieux temps », qui ne rencontrera pas son public⁴³.

Beaucoup de ces associations ont disparu ou sont en très mauvais posture⁴⁴ – les principales qui subsistent sont dans l'enseignement secondaire et elles disposent toujours de relais nationaux aussi bien pour les anciens du public que du privé ; celles du primaire sont devenues des associations autonomes dont les liens sont plus ou moins grands avec l'école et sont devenues souvent des associations sportives de la Ligue de l'enseignement. Les municipalités ont créé des centres de loisirs, des centres aérés, des colonies de vacances, soutenu des auberges de jeunesse, des classes vertes, de neige, de pleine nature. Des classes musique ont été aménagées, il en va de même pour le théâtre, les bibliothèques. Les moyens de communication font que l'on peut plus facilement rencontrer telle ou telle personne par choix – car la sociabilité lycéenne existe, des amitiés ou des amours se nouent, mais qui échappent à l'association. Les réseaux sociaux tels que LinkedIn font office de bourses d'emploi nettement plus réactives ou de réseau de sociabilité.

Une rupture de la mémoire, ensuite est à souligner : à Amiens, le lycée de garçons a été, comme l'essentiel du centre de la ville, détruit lors de l'attaque allemande du 13 mai 1940⁴⁵ et les anciens peinent à se retrouver dans les nouveaux locaux qui n'ouvriront que 13 ans plus tard... sous la direction d'un architecte, ancien élève ! Signe de cette difficulté : la première pierre posée est issue du lycée détruit, afin de restaurer au moins une continuité qui n'est plus que symbolique.

⁴¹ *Bulletin* 1965/2.

⁴² *Bulletin* 1990.

⁴³ *Bulletin* 1978 : 400 exemplaires resteront !

⁴⁴ La plupart des patronages laïques existant encore ont cessé leur existence à la fin des années 1960. Même dans l'enseignement supérieur qui n'était pas l'objet de cette étude, les associations peinent à recruter, cf. *Le Monde* du 20 juin 2018 : « LinkedIn siphonne les réseaux d'anciens élèves ».

⁴⁵ *Amiens, 1803-1980, histoire d'un lycée*, Amiens, CRDP, 1981.

Le parloir est conçu comme étant la salle des souvenirs des anciens : c'est dans cette salle qu'a lieu l'assemblée générale. Une colonne de l'ancienne abbaye abritant le lycée est érigée sur laquelle une plaque est scellée rappelant le rôle de l'association. Le monument aux morts, un temps déposé au collège privé Saint-Martin, est rapporté. Il est l'objet régulièrement de commémorations, mais essentiellement de la part du lycée lui-même et non de l'association. Ainsi lorsqu'en 2013, le lycée Thuillier d'Amiens (héritier du lycée de garçon) a 60 ans, ce n'est pas l'association des anciens qui prendra l'initiative d'en fêter l'anniversaire, mais un groupe de professeurs⁴⁶.

La rupture est d'autant plus réelle que le nombre de lycéens (et lycéennes) s'accroît vertigineusement : de 1 000 élèves on passe à 7 000 en 1990, alors même que le premier cycle disparaît. Les élèves ont changé, la massification n'y est pas pour rien. L'association a du mal à s'adapter aux évolutions. Et lorsque l'on atteint la période des événements de 1968, l'association des anciens du lycée désormais mixte n'en parle pas, sauf pour la gêne occasionnée et signaler que l'Assemblée générale du 11 mai a lieu « au bahut » – la partie restaurée sert en effet de collège littéraire universitaire, alors que le mouvement de contestation commence à Amiens. Il faut que ce soit le proviseur qui fasse un état des lieux lors de l'assemblée générale à laquelle il est invité et souligne les transformations en cours : ainsi il parle des difficultés qu'il a dû affronter avec le Secours Rouge en 1970 (revendication sur la qualité des repas), il s'inquiète de l'attitude des élèves peu enclins à l'effort : « on s'affale sur les pelouses, on entend sortir librement à l'extérieur, on refuse de nettoyer le foyer. » Mais il estime qu'il faut « pratiquer le contact et proposer de nouvelles activités aux élèves, une ouverture au tiers monde, aux activités sociales telle que l'alphabétisation des immigrés. »

Au lycée de jeunes filles, l'intérêt est plus grand sur ce qui s'est passé, sans réellement comprendre la signification des événements :

« Les jeunes filles voudraient sortir du programme scolaire, se poser des sujets de réflexion, elles souhaitent une ouverture sur ce qui se passe ailleurs qu'entre les murs d'une classe. Beaucoup de jeunes filles ont souhaité une série de débats et de conférences sur l'éducation sexuelle. [...] Il y a loin entre les désirs des adolescentes et les nôtres. Nous n'avions pas tant d'ambition, nos cours nous suffisaient. Une petite fête de temps à autre, étions-nous moins heureuses ? Je ne le crois pas. »

B. Essai d'adaptation

Cela étant, certaines de ces associations essaient de s'adapter : ainsi quelques-unes reprennent une des fonctions traditionnelle, l'aide à l'emploi, en la réinventant. Des forums des professions sont organisés, par exemple ou des prix de stages pour les élèves de l'établissement. Cette proposition a permis de recréer l'association dissoute dans l'ancien lycée de jeunes filles, devenu mixte : elle a sa place sur le site de l'établissement. En revanche, en 1963, l'association du lycée d'Amiens a même tenté, en vain, de créer un lycée de post-formation d'adulte ou dans les années 1990, de se rapprocher des élèves des classes préparatoires en organisant une journée d'intégration, une soirée galette des rois, a fait imprimer des T shirts.

Dans les écoles privées certains anciens jouent un rôle non négligeable dans le fonctionnement des établissements (association de gestion, parents d'élèves, recrutement). Par ailleurs, dans ces établissements, les anciens ont pu aussi retrouver une fonction politique, présente dans le passé. Ainsi, lorsque Alain Savary proposa la création d'un service public unifié et laïc de l'enseignement, l'association des anciens de La Providence prit position pour s'y opposer. Les motions des associations jésuites d'anciens élèves ont été relayées dans le *Bulletin*⁴⁷ ; en 1984, une banderole marquée « les anciens élèves de la Providence » est présente dans le cortège des manifestations. Cela provoque des débats internes, certains anciens situés politiquement à gauche démissionnant avec fracas de l'association.

⁴⁶ 60 ans, DVD, Les docs militants, 2013.

⁴⁷ Elles sont fédérées dans la COFAEC, (Confédération des amicales des écoles catholiques), héritière de la Fédération des amicales fondée en 1904.

Conclusion

Les associations d'anciens élèves ont donc joué un rôle non négligeable tant que la massification de l'école n'a pas eu lieu. Associations de notables, dans le secondaire, associations de soutien à l'école publique dans le primaire, elles sont allées bien au-delà du simple maintien de liens entre des anciens membres d'une même institution.

Ces associations ont joué un rôle différent selon que l'on était en primaire ou en secondaire – les premières étaient de véritables petits centres culturels, avec leur bibliothèque, leur troupe de théâtre, leur musique, leur cours de gymnastique, les sorties organisées. D'autres structures ont depuis pris le relais. Les associations du secondaire, outre leur rôle en matière de bienfaisance, repris désormais par d'autres structures, sont des lieux de mémoire. Or, un conflit de mémoire s'est joué entre ce petit nombre d'élèves sélectionnés, socialement homogène, et le grand nombre d'élèves de maintenant qui peut garder le lien pour celles et ceux qui le souhaitent par d'autres moyens plus rapides et efficaces, notamment sur les réseaux sociaux.

Mais, elles ont vu peu à peu leur champ d'intervention se réduire et le public des anciens disparaître ou ne pas se renouveler. Là aussi, contrairement à une idée reçue, 1968 n'a pas tué les associations : elles étaient très largement en état de survie dès les années 1950. Lorsqu'elles subsistent, leur rôle est désormais assez marginal.

Annexe

Répartition des associations existantes à Amiens entre 1849 et 1928 par ordre chronologique de création⁴⁸

Nom	Dates	Membres à la création	président	Siège social et activités
Association de bienfaisance des anciens élèves du lycée Amiens	1849	20 – 300 en 1865	Mallet, banquier Paris (en 1865)	Paris ou Amiens chez le président annuel Rencontres amicales, bienfaisance - Bulletin
Association de bienfaisance des anciens élèves de la Providence	1867	124	Adolphe Dubos	Ecole Rencontres amicales, bienfaisance - Bulletin
Anciens élèves de l'école mutuelle	1868-1893	172	Louis Bazille, rentier	Ecole ; rencontres amicales, bienfaisance, emplois et récompenses
Anciens élèves de l'institution Saint-Louis	1868			Ecole rue Laurendeau – disparue depuis
Anciens élèves de l'annexe de l'école normale de garçons d'Amiens	1878	65 – 180 en 1896		Ecole - Disparue depuis 1991 (création des IUFM) - bulletin
Anciens élèves de l'école libre Saint-Fuscien	1880	85	Cordier	Domicile du président – école disparue.
Anciens élèves de La Neuville	1884	75		Ecole - Jeux de quille-Concert- Tir- foot-course à pieds-bibliothèque- exposition scolaire, hommage guerre 1870, œuvre de la bouchée de pain, caisse des victimes du devoir, conférences, promenade
Amicale de l'école primaire supérieure de garçons	1886	220 membres	Hugot	école
Ecole faubourg de Noyon	1886	70-110	Dollé	Ecole rue Vascosan- tir-soirée dansante
Anciens élèves des Frères	1889	200 – 450 en	Ernest	rue Lavallard – bulletin

⁴⁸ AMA, 1R34/1-2 ; AD80, 4M494 : amicales d'anciens élèves.

d'Amiens		1896	Demonyencourt	
Amicale et fraternelle des anciens élèves école communale laïque St-Jacques	1889	24- 45 en 1896	Oscar Follet, employé de commerce	Rue des Capucines, Tir –distribution des prix – tombola- arbre de Noël, caisse solidarité, concerts, patronage, campagne anti-diphthérie bulletin
E. Quinet, association amicale des anciennes élèves de l'Ecole communale du quartier Notre-Dame	1889	50- 62 en 1896	Aubert, puis Setiau	5 rue Dupuis, tir
Ecole Saint-Roch	1889	45-89	André	Ecole -Tir –bibliothèque
Ecole Saint-Pierre	1889	71 -72	Narcisse David	Ecole - Tir-cérémonie patriotique de Dury, étrennes aux soldats sous les drapeaux, concert, jeux, distraction
A Michelet St Maurice	1889	19 - 53	Decamps	Ecole -Tir cours adulte, biblio, conférences populaires avec projections, voyages, instruction civique, antialcoolisme, éducation sociale, mutualité sociale, caisse des écoles, jardins ouvriers – Bulletin.
Saint-Germain	1889	40-25	Dupont Victor	Ecole -Tir-sorties cyclistes-courses à pieds – culture physique
Saint-Leu	1889	46	Pruvot	Ecole - Tir-gymnastique-soutien aux ouvriers-esprit nettement laïque-orchestre
Renancourt	1890	148	Leraillé	Ecole - Tir-fanfare-concert-concours ballon
Montières	1890	77	Rambure	Ecole - Tir-cours culture physique
Anciens élèves de l'école libre St-Martin	1890		Fernand Dautry	Ecole - Bulletin
Anciens élèves de l'école de garçons de Longpré	1890	15-22	Boidin	Ecole de garçons, Tir en 1902
Amicale des anciens élèves de l'école de la Vallée	1890	49-72	Boucher	Ecole
Anciens élèves de l'école du Faubourg de Hem	1890	35-24	Maillard	Ecole de garçons Tir et gymn- jardins ouvriers
Association des anciens élèves de l'école pratique d'agriculture du Paraclet	1891-1894	?	Renouart	café Périgord place Gambetta à Amiens – camaraderie - bulletin
Petit-Saint-Jean	1892	34-36	Ernest Mouret	Ecole rue des 2 ponts Tir-conférences littéraires et scientifiques-prix-fanfare (1912)
Anciens élèves de l'école d'apprentissage de la Société industrielle	1894	79	Armand Boucher	Ecole - distribution des prix, tombola, exposition de travaux d'élèves
Lycée de Jeunes filles	1894	89-92	Minotte	Camaraderie, bienfaisance, voyages, bulletin
Union fraternelle des associations des anciens des élèves des écoles d'Amiens Pas fondée remplacée par Fédération des anciens élèves des écoles communales d'Amiens	1894 1901	19	Laruelle Georges Hugot, EPS	Développer goût du tir, former de bons tireurs, d'encourager l'instruction Coordonner et fortifier l'action commune des associations tt en laissant à chaque groupe son autonomie propre et sa complète indépendance
Ecole communale du faubourg de Beauvais	1896	112	Bonnemain	2 Route de Paris Tir-fanfare (1900 - 55 concerts en 1905)-bal-gymnastique (dissoute 1908)-théâtre-exposition ouvrière- conférences
Société fraternelle amiénoise	1897		Léon Gouverneur	Etendre les relations existant entre les anciens élèves des écoles communales d'Amiens – aide aux associations amicales
Anciennes élèves de l'école	1898		Mallet A	école

communale faubourg de Noyon				
Anciennes élèves de l'école normale de jeunes filles de la Somme	1899	95	Vimeux, directrice de l'école St-Pierre	Ecole – continuer l'éducation professionnelle – aide matérielle
Amicale des anciennes élèves de l'école de filles du faubourg de Hem	1899	25		école
Anciens élèves du Pensionnat Saint-Joseph	1899	21		Choix de carrière – soutien matériel
Amicale des anciennes élèves de l'école de Renancourt	1899	24	Roche, directrice école	école
Société post-scolaire, association amicale de l'école primaire supérieure de jeunes filles d'Amiens	1900		G. Mertin, directrice	école
Anciens élèves de l'école libre Sainte-Anne	1900	19	Désiré Looren, directeur	Ecole, bibliothèque, emploi, cours d'adultes
Association pour le patronage des anciens élèves de l'hospice Saint-Victor	1900		Michaux, adjoint au maire	Hospice pour aveugles
Anciens élèves des écoles normales et de tous les membres de l'enseignement public de la Somme	1900			école
Association des anciennes élèves de l'école de jeunes filles de la Vallée	1900		Laquerrière	Rue Legrand d'Aussy
Amicale des anciens élèves de l'école communale du faubourg Saint-Maurice	1901	96	Lenglet, directrice	école
Amicale et fraternelle des anciennes élèves de l'école publique de Montières	1901	36	Tarlier, directrice	Ecole bal
Association des filles du Sacré-Cœur	1902			
Association des anciens élèves de Renancourt	1903			Ecole -
Anciens élèves de l'école Bapaume	1908			Ecole. Musique, tir, sports, théâtre
Fédération des petites A laïques arrondissement Amiens	1909	232 tireurs Flobert, 181 Juvet	Fernand Desachy	
Association amicale des anciens élèves de l'école Saint-Martin	1910	100		Amitiés - Jardin ouvrier – défense école privée
Union départementale des petites A laïques de la Somme	1912			
Association amicale des anciennes élèves de la Sainte-Famille	1927 Dissolution en 1999	Entre 206 et 1 000 membres		Amitiés – défense enseignement chrétien – Bulletin
Association amicale des anciennes élèves des Ursulines	1927			Conférences spirituelles, broderie, retraite, pèlerinage à Rome